

## Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

Les renseignements demandés ci-dessous serviront uniquement à dresser un portrait des cas de mérule au Québec. Ils permettront de mieux circonscrire le problème dans la province et de communiquer avec vous au besoin.

De plus, la Société d'habitation du Québec souhaite communiquer certains renseignements au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à Laval dans le but d'alimenter le projet de recherche qu'ils codirigent pour sur la mérule. La Société désire aussi recevoir les résultats des analyses afin de compiler et de documenter les cas confirmés au Québec.

En plus du présent formulaire, les renseignements suivants, le cas échéant, seront partagés entre la Société, le Ministère et l'Université :

- résultats des analyses;
- échantillons du champignon;
- rapports d'expertise;
- photos de l'environnement dans lequel le champignon évolue.

### Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis par la Société ou par le Ministère et l'Université sont nécessaires pour l'application de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), de ses règlements afférents et des programmes adoptés en vertu de ceux-ci. Ces renseignements seront traités confidentiellement, sous réserve de l'application des lois.

La Société ne communiquera ces renseignements qu'à son personnel autorisé ou à ceux du Ministère ou de l'Université, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et à la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Ils peuvent également être utilisés aux fins de statistiques, d'études ou de sondages. Vous avez le droit d'accéder aux renseignements personnels vous concernant ou de les faire rectifier.

Pour plus d'information, vous pouvez vous adresser au responsable de la protection des renseignements personnels de la Société, en ligne à [www.habitation.gouv.qc.ca/demandesacces](http://www.habitation.gouv.qc.ca/demandesacces) ou par courriel à [accinfo@shq.gouv.qc.ca](mailto:accinfo@shq.gouv.qc.ca).

Le présent consentement est valide tant que le contenu est actuel et obligatoire pour l'accomplissement des mandats en lien avec la mérule, et trois ans par la suite.

## Transmission du formulaire

Nous vous prions de retourner votre formulaire :

**Par courriel** : [programmemerule@shq.gouv.qc.ca](mailto:programmemerule@shq.gouv.qc.ca) **OU par télécopieur** (Québec) : 418 528-0804

**OU**

**Par courrier** : Société d'habitation du Québec  
**Programme d'intervention résidentielle - mérule**  
Édifice Marie-Guyart  
1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau  
Aile Jacques-Parizeau, 4<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5E7

## À propos de la mérule

Vous trouverez des informations sur la mérule ainsi que le rapport *État de la situation sur la mérule pleureuse au Québec* sur le site Web de la Société à l'adresse suivante : [www.habitation.gouv.qc.ca/merule](http://www.habitation.gouv.qc.ca/merule).

Nous vous invitons à consulter cette page régulièrement pour connaître les derniers développements sur le sujet.

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec le service à la clientèle au numéro sans frais : 1 800 463-4315.

## Formulaire de collecte de données et de consentement pour le partage de renseignements

### Adresse du bâtiment affecté par la mérule

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

### Renseignements sur l'un des propriétaires

M<sup>me</sup> Nom

Prénom

M.

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

M<sup>me</sup> Nom

Prénom

M.

Adresse de correspondance (si différente de l'adresse du bâtiment affecté)

Municipalité

Code postal

Ind. rég.

Numéro de téléphone (résidence)

Ind. rég.

Numéro de téléphone (travail)

Poste

Ind. rég.

Numéro de téléphone (cellulaire)

Courriel

### Renseignements sur le bâtiment

Année de la construction du bâtiment

Année de la prise de possession

Année du constat de la contamination

Le bâtiment est-il actuellement habité?

Oui

Non

Type de bâtiment

Maison unifamiliale

Jumelé

Maison en rangée

Duplex ou triplex

Garage ou hangar

Résidence secondaire

Bâtiment commercial

Autre (précisez) :

Type de fondation

Sous-sol fini

Sur caissons de bois

Vide sanitaire sur terre battue

Dalle sur sol

Sur pieux

Vide sanitaire avec une protection

Autre (précisez):

contre l'humidité

**Renseignements sur le bâtiment**

Matériaux de la fondation

Béton

Pierre et mortier

Bois

Acier

Blocs de béton

Autre (précisez) :

Y a-t-il un plan d'eau (lac, rivière ou ruisseau) à proximité de l'immeuble?

Oui Non

À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des dégâts ou des infiltrations d'eau dans le bâtiment?

Oui (précisez)  
Non

À votre connaissance, le bâtiment a-t-il déjà été inondé?

Oui (précisez)  
Non

Le bâtiment a-t-il déjà été inoccupé pendant une période prolongée?

Oui (précisez)  
Non

Avez-vous déjà effectué des travaux sur le bâtiment? Si oui, décrivez les travaux effectués et inscrivez la date de leur réalisation.

Oui (précisez)  
Non

**Renseignements sur le cas**

Espèce de mэрule :

*S. himantioïdes*

*S. lacrymans* (pleureuse)

*S. pulverulenta*

Autre : \_\_\_\_\_

Inconnue

Lors de l'achat de la propriété, la résidence a-t-elle été inspectée par un inspecteur?

Oui Non

Le rapport d'inspecteur mentionnait-il la présence de mэрule ou un problème d'humidité?

Oui Non  
Non applicable

La présence de champignons a-t-elle été mentionnée dans la déclaration du vendeur?

Oui Non

La présence de mэрule a-t-elle été confirmée par une entreprise en analyse environnementale ou par un spécialiste du bâtiment?

Oui Non

Si oui, précisez le nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Renseignements sur le cas (suite)		
Avez-vous reçu un rapport de confirmation précisant le type de champignon?	Oui	Non
Avez-vous reçu un rapport précisant l'étendue de la contamination et le protocole de décontamination?	Oui	Non
Avez-vous pris des mesures à la suite des recommandations reçues?	Oui, cas réglé	Oui, en cours Non
Avez-vous entrepris une démarche juridique?	Oui	Non
À votre connaissance, quelle est l'étendue de la contamination?		
À votre connaissance, quelle est l'origine de la contamination?		
Quelles ont été les démarches effectuées à partir de la découverte du problème (appels, demande d'inspection, analyse, travaux, etc.)?		
Informations supplémentaires (au besoin) :		

**Consentement**

J'ai lu et compris l'information contenue dans ce formulaire relativement à la collecte, l'usage et la conservation des renseignements demandés.

En qualité de propriétaire, je consens à ce que la Société, le Ministère et l'Université échangent entre eux les renseignements fournis, sachant que ceux-ci serviront à compiler les cas confirmés de mэрule et à documenter le projet de recherche sur la mэрule présentement en cours.

J'accepte que la Société communique avec moi pour obtenir au besoin plus de précisions.

Nom et prénom (en lettres moulées)	Signature	Année	Mois	Jour
Nom et prénom (en lettres moulées)	Signature	Année	Mois	Jour

## Informations additionnelles

La mэрule (*Serpula Sp.*) est un champignon qui se nourrit du bois et qui peut affecter la structure du bâtiment en raison des dommages qu'il peut causer aux matériaux en bois. La mэрule prolifère rapidement dans les milieux fermés, sans ventilation et avec une humidité excessive.

### Amélioration de la méthode d'identification

L'identification de la mэрule est généralement confirmée par une analyse faite au microscope, une méthode qui requiert une expertise spécialisée. Le recours aux techniques par l'analyse moléculaire (ADN) améliore la fiabilité et l'uniformité des résultats de détection pour ce type de champignon. Le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ), une direction générale du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, met au point une méthode d'identification de la mэрule permettant de détecter le champignon plus tôt dans son processus de développement et de manière plus précise afin de soutenir les entreprises en analyse environnementale.

### Projet de recherche sur la mэрule

Le projet de recherche, codirigé par le Ministère et l'Université Laval, permettra de poursuivre l'acquisition de connaissances sur la mэрule et de développer une expertise au Québec grâce aux renseignements recueillis et aux résultats de l'identification.

L'équipe de recherche de l'Université Laval est spécialisée dans l'étude des micro-organismes contenus dans l'air et possède l'expertise pour recueillir des échantillons nécessaires au projet de recherche et analyser les banques de données disponibles. Elle a accès à un laboratoire équipé d'appareils à la fine pointe de la technologie. D'une durée de 48 mois, le projet de recherche permettra d'obtenir des informations sur la mэрule, entre autres sur sa dispersion dans l'environnement lorsqu'un bâtiment est contaminé par ce champignon. L'acquisition de ces données de base s'avère une étape préalable, voire essentielle à l'approfondissement des connaissances, notamment sur la gestion et la décontamination des bâtiments contaminés par la mэрule.

Les données pourront être publiées dans des revues spécialisées ou faire l'objet de discussions scientifiques, mais elles ne permettront pas de révéler l'adresse du bâtiment ni votre identité.

### Compilation des cas confirmés

Grâce aux résultats de l'identification, la Société d'habitation du Québec pourra compiler, de manière confidentielle, les cas et suivre l'évolution de la situation au Québec.